**Marche public de services**

**N° 25-002 L02**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

En cas de candidature groupée, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.

|  |
| --- |
| **Objet de l’acte d’engagement.** |

* Objet : **Marché de Coordination SPS pour le réaménagement des espaces de Travail de Réseau Canopé et le CNED à Toulouse**
* Cet acte d'engagement correspond :

1. à l’ensemble du marché public dont les missions sont précisées dans le CCTP et le CCAP

à l’offre de base.

|  |
| --- |
| **Engagement du titulaire.** |

## Identification et engagement du titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public mentionnées à l’article 3 du CCAP, et conformément à leurs clauses et stipulations,

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l’ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]*

à exécuter les prestations demandées :

aux montants indiqués ci-dessous ;

Coût estimatif des travaux :  **3 071 871,71€ HT**

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : …………………………………………………………………………….

Montant hors taxes arrêté en lettres à : ………………………………………………………...................................

Montant TTC[[1]](#footnote-1) :

Montant TTC arrêté en chiffres à : ………………………………………………………….......................................

Montant TTC arrêté en lettres à : ……………………………………………………………………………………..

OU

aux prix indiqués dans l’annexe financière jointe au présent document.

## Nature du groupement : Groupement conjoint

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :

conjoint avec mandataire solidaire OU  solidaire

## Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | Prestations exécutées par les membresdu groupement conjoint | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## Compte (s) à créditer :

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

Nom de l’établissement bancaire :

Numéro de compte :

## Avance *(si les conditions mentionnées aux articles R. 2191-3 à R. 2191-12 du Code de la Commande Publique sont remplies)* :

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI

## Durée et délai d’exécution du marché public :

Le marché prend effet à compter de sa date de notification et s’achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement lié aux marchés de travaux ou après prolongation de ce délai lors de la levée de la dernière réserve. Il n’est pas reconductible.

Le délai d’exécution prévisionnel global toutes missions confondues est de 30 mois.

|  |
| --- |
| **Signature du marché public par le titulaire.** |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

* Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(articles R. 2142-20 à R. 2142-27 du Code de la Commande Publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

|  |
| --- |
| **Identification de l’acheteur.** |

## Désignation des acheteurs :

**Réseau CANOPE (Coordonnateur du groupement de commandes constitué avec le CNED par convention du 17 avril 2023)**

1 avenue du Futuroscope

Téléport 1 @4

CS 80158

86961 FUTUROSCOPE

Téléphone : 05 49 49 75 28

Télécopie : 05 49 49 79 67

SIRET : 180 043 010 01485

Adresse mail : [achats.dsfjs@reseau-canope.fr](mailto:achats.dsfjs@reseau-canope.fr)

**La part des commandes à la charge de RESEAU CANOPE est de 34 % du montant du marché**

**Et**

**Le Centre national d'enseignement à distance (membre du groupement d’achats)**

2 boulevard Nicephore Niepce –

Teleport 2 BP 80300

86963 Futuroscope Chasseneuil

Représenté par son Directeur Général par intérim, M. Olivier GUIARD, nommé par arrêté du 10 juillet 2024 ; Dénommé, le CNED

**La part des commandes à la charge du CNED est de 66 % du montant du marché.**

## **Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :**

**Mme Marie-Caroline MISSIR, Directrice Générale de Réseau Canopé,**

## Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’articles R. 2191-59 à R. 2191-62 du code de la commande Publique (nantissements ou cessions de créances) :

Mme Marie-Caroline MISSIR, Directrice Générale de Réseau Canopé

* Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

L'Agent comptable du Réseau Canopé

Téléport 1 @4

BP 80158

86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Et l’Agent comptable du CNED

2 boulevard Nicephore Niepce –

Teleport 2 BP 80300

86963 Futuroscope Chasseneuil

|  |
| --- |
| **Signature de l’acheteur.** |

Pour la Directrice générale de Réseau Canopé

Par délégation

1. Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l’acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d’identification au titulaire avant la date de facturation. [↑](#footnote-ref-1)